



Communiqué de presse (01.02.2018)

Logistics.public.lu : lancement du nouveau portail d'information sur la logistique et le commerce international

Une vingtaine d'administrations et services de l'État ont travaillé de concert avec les acteurs du secteur privé pour rassembler sur le « portail de la logistique » l'ensemble des informations utiles aux opérateurs économiques actifs dans le domaine de la logistique et du commerce international.

Ce portail d'information centralise les informations concernant les services offerts par l'Administration des Douanes et Accises, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, l'Administration des Services techniques de l'Agriculture, l'Administration des Services vétérinaires, l'Administration de l'Environnement, l'Office des Licences, la Division de la Sécurité alimentaire, la Division de la Radioprotection, le STATEC, la Chambre de Commerce et d'autres. Il vise en particulier à :

- promouvoir le Luxembourg en tant que Hub européen de la logistique ;
- mettre en avant les plateformes multimodales et les services à haute valeur ajoutée de nos entreprises ;
- expliquer les étapes pour établir ou développer des activités logistiques au Luxembourg ;
- faciliter les formalités administratives liées à l'importation, à l'exportation et au transit de marchandises.

Disponible en langues française et anglaise, le portail de la logistique est accessible à l'adresse www.logistics.public.lu. Le site a été réalisé avec le support technique du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) et interagit avec le guide administratif de l'État « Guichet.lu ».

La réalisation du portail d'information fait partie du programme gouvernemental « Single Window for Logistics » qui est coordonné par le Ministère de l'Économie et mis en œuvre en étroite coopération avec le Ministère des Finances, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, l'Administration des Douanes et Accises, le CTIE et le Cluster for Logistics avec ses membres. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre des stratégies nationales « Einfach Lëtzebuerg » et « Digital Lëtzebuerg ».

Le programme pluriannuel « Single Window for Logistics » vise la simplification et la dématérialisation des échanges de données entre les acteurs de la chaîne logistique. Plusieurs démarches de demandes de certificats officiels ont déjà été dématérialisées, par exemple celles concernant les produits alimentaires, les végétaux, le bois ou encore les animaux vivants.

Communiqué par le ministère de l'Économie

Contact:

SCHLESSER Gilles

Gilles.Schlessen@eco.etat.lu

Tél. (+352) 247-74121